



Quelles démarches a faire pour un test de paternité

Par **casama_old**, le **14/05/2007** à **00:56**

mon pere ne ma pas reconnu quand j etais petit ces mon oncle qu il a fait j ai maintenant 25 an et j aimerai que mon bere biologique me reconnaisse car je suis en perte didentite j aimerai connaitre les demarches a suivre s il y a des chances que je gagne mon proces contre mon pere biologique qui ne veut pas faire de test de paternite

Par **Christelle_old**, le **14/05/2007** à **13:45**

Bonjour,

Vous n'êtes pas sans père juridique si je comprend bien. Donc avant tout il vous faudra agir en contestation de paternité, les deux actions doivent être possibles en même temps....

Dans tous les cas vous aurez besoin d'un avocat !

Pour ce qui est de vos chances de gagner elles sont très grandes. La Cour de Cassation considère souvent que le refus de pratiquer un test de paternité équivaut à un aveu !

Par **AdelG**, le **03/03/2008** à **18:20**

Bonjour,

Je suis journaliste pour l'émission "Toute une histoire" sur France 2. Votre témoignage m'intéresse car je prépare actuellement une émission sur les tests de paternité. Si vous avez

envie d'y participer, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse email suivante
agrunberg@reservoir-prod.fr
Merci d'avance